

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1150

présenté par

M. Lopez-Liguori et les membres du groupe Rassemblement National

à l'amendement n° 1138 de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique

ARTICLE 10 BIS A

À l'alinéa 3, après les mots « non autorisé par » insérer les mots « un juge européen à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement du groupe d'étude « économie sécurité souveraineté numérique ».